



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputë du 4^{iem} paiz du Morbeian



Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputë o tous les jours

Mars 2024 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de l'Hôtel de Ville
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

« Nous sommes à la fin
d'un cycle... »

L'autonomie est un terme qui est bien connu et que l'on emploie de façon positive pour désigner la capacité des personnes à se prendre en charge. Sur le plan administratif, elle désigne des collectivités ou des administrations qui mettent en place, de façon souple et adaptée, des politiques publiques. Le pouvoir est ainsi partagé entre, d'un côté, un Etat central qui assure les pouvoirs régaliens (armée, justice, grands principes et affaires étrangères), l'égalité de traitement entre les citoyens et la péréquation entre zones riches et zones pauvres et, de l'autre, des collectivités locales qui assurent toutes les autres compétences en lien direct avec les populations. Ce modèle d'organisation est celui qu'ont adopté tous nos voisins européens avec qui nous partageons une frontière.

En France, c'est l'inverse qui s'est produit depuis les lois de décentralisations de 1983 et 1986. L'Etat a rogné l'autonomie des collectivités locales en produisant des règlements, écrits à Paris, tatillons, complexes, et au final très difficiles à

appliquer pour les collectivités, les fonctionnaires d'Etat dans les préfectures et les citoyens. De plus, l'autonomie fiscale a été presque totalement supprimée en faisant disparaître des impôts locaux pour les remplacer par des dotations venant directement de l'Etat et qui sont décidées annuellement rendant la gestion des investissements plus compliquée. Les résultats de cette organisation sont connus : perte d'argent, rallongement des délais pour faire les projets, et fatigue, voire exaspération, des élus et des citoyens. Nous sommes à la fin d'un cycle qui a abouti à une thrombose administrative que tout le monde dénonce.

Comment sortir de cette situation très problématique qui use la confiance de nos concitoyens dans les institutions ? Faire ce que nos voisins font. C'est ce qui est proposé pour la Corse, une île, montagneuse qui possède de nombreuses particularités très difficiles à appréhender, voire impossible, à partir de Paris ... La proposition de l'accord entre la collectivité de Corse et le gouvernement va donc dans le bon sens et je la soutiendrai. En Bretagne, [...]

[Lire la suite.](#)



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

Guerre à Gaza : "rien ne peut justifier un tel massacre"

Le drame qui se déroule actuellement dans la bande de Gaza ne saurait laisser personne indifférent. Si je condamne bien entendu les actes terroristes du Hamas le 7 octobre dernier, la réponse disproportionnée de l'armée israélienne n'est en rien justifiée pour lutter pour sa sécurité. Avec mon collègue Simon Uzenat, sénateur du Morbihan, nous avons écrit à Monsieur le Premier Ministre Gabriel Attal afin de faire pression dans un cadre européen pour un cessez-le-feu immédiat, pour la libération inconditionnelle de tous les otages, et pour mettre en oeuvre de toute urgence les services de base d'aide humanitaire. [Lire le courrier.](#)

"ZAN": la Bretagne a besoin d'une équité de traitement

A mon initiative et celle de Laurence Maillart-Méhaignerie, députée d'Ille-et-Vilaine, nous sommes 17 parlementaires bretons à avoir saisi le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. En effet, à ce jour, l'enveloppe foncière définie dans le cadre du ZAN au sein du projet d'arrêté ministériel visant à établir une liste de projets d'envergure nationale et européenne est très largement défavorable à la région Bretagne ; les projets bretons ne représentent que 0,3% de l'ensemble des projets français de métropole.

[En savoir plus.](#)

Interpellations diverses

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- le fait que, qu'aujourd'hui, il y a [plus de chirurgiens-dentistes formés à l'étranger](#) que de diplômés français ;
- [le financement des ESAT](#), lieux d'accès au travail essentiels pour plus de 120 000 personnes en situation de handicap ;
- la [persistance du démarchage téléphonique abusif](#) des concitoyens ;
- [Exclusion de certains personnels](#) des revalorisations du Ségur.

À l'Assemblée nationale

Prochaine loi Egalim : "sécuriser les revenus des agriculteurs"



J'ai alerté la Ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur la prochaine loi EGALIM, qui a pour but d'encadrer les relations entre fournisseurs et distributeurs. Cette loi comporte des défauts qu'il est nécessaire de corriger pour tendre à une évolution positive du secteur. J'appelle à ce que la puissance publique valide les prix fixés par les interprofessions afin de faciliter un accord entre les différents acteurs. Il est indispensable d'améliorer cette loi afin d'aboutir à des solutions concrètes et viables pour sécuriser les revenus des agriculteurs. [Voir la vidéo.](#)

Introduction de nouveaux OGM : "je m'y oppose singulièrement"



Une proposition de la commission européenne vise à déclasser de la catégorie des OGM ceux issus selon les Nouvelles Techniques Génomiques. Je m'y oppose singulièrement. Nous devons, en raison d'un principe de précaution, conserver une stricte réglementation à cet égard en ce qui concerne les OGM en matière de productions agricoles. C'est pourquoi, j'ai pu exprimer mes sincères réserves à ce sujet.

[En savoir plus.](#)

Violences conjugales : le monde rural et ultramarin délaissé



Face au fléau que représente les violences conjugales, il est urgent d'agir. C'est dans ce cadre qu'une proposition de loi portant sur l'allongement de la durée de l'ordonnance de protection et sur la création d'une ordonnance provisoire de protection immédiate est discutée. Je salue cette initiative qui apparaît comme nécessaire pour aider toutes les personnes victimes de violences. Cependant, j'ai tout de même alerté quant l'application de ces dispositions sur nos territoires ruraux et ultramarins, souvent les plus délaissés dans ce combat. [En savoir plus.](#)

Actes discriminatoires : "combinaison des moyens"



Dans un contexte où les actes discriminatoires en tout genre ne cessent de croître, je suis intervenu pour discuter une proposition de loi visant à renforcer la réponse pénale contre les infractions à caractère raciste ou antisémite. Il s'agit ici d'un signe clair que tout acte de la sorte doit avoir une réponse juste et adéquate. Cependant, il est important de combiner cette mesure avec d'autres moyens afin d'aboutir à une réelle diminution de ces actes. [Voir la vidéo.](#)



Les actus de la Circonscription

• Hôpital de Redon. Mobilisation massive pour une reconstruction



Ce samedi 23 mars, près de 4000 personnes ont manifesté dans les rues de Redon pour clamer haut et fort leur droit d'accéder à des soins de qualité sans être contraints de faire

plus d'une heure de route. Cette mobilisation démontre à quel point l'avenir du centre hospitalier Redon-Carentoir – locomotive d'un service local de santé qui bénéficie à près de 150 000 personnes – mobilise très largement les citoyens et les forces vives du territoire. À l'issue du défilé, une délégation du comité d'appui – composée d'élus locaux, de parlementaires - dont je faisais partie -, de représentants des personnels et des usagers – a été reçue par le sous-préfet de Redon et par le directeur adjoint de l'ARS en Ille-et-Vilaine [...]. [Lire la suite.](#)



• Crise agricole. Aux côtés des agriculteurs de la circonscription

La colère des agriculteurs qui s'exprime a des causes profondes. Parmi celles-ci on peut énumérer la surréglementation, les nouvelles normes européennes, les traités de libre-échange, un manque de considération de la part de certains acteurs qui soulignent les travers du modèle agricole sans se soucier de notre nécessaire souveraineté alimentaire. De mon point de vue, je considère qu'elle est une nécessité vitale. Nous ne pouvons plus accepter aujourd'hui que l'agriculture française soit placée en concurrence avec des pays dont les systèmes agricoles ne respectent pas les mêmes normes. [Consulter l'article.](#)



• Un Pass commerce pour aider à la création et à la modernisation d'entreprises



Les petites entreprises sont cruciales pour l'économie locale. Depuis 2018, Ploërmel Communauté et la Région Bretagne soutiennent activement le secteur du commerce de proximité et de l'artisanat via une aide financière aux entreprises grâce au dispositif Pass Commerce et artisanat. Depuis son instauration, ce sont 100 entreprises qui ont bénéficié de cette aide, totalisant un montant de 549 942,46€, partagé à parts égales entre la région et Ploërmel Communauté. En 2023, le Pass Commerce et Artisanat a versé une aide de 55 044,95 euros à 9 bénéficiaires. [En savoir plus.](#)

Salon de l'agriculture : la Bretagne remporte la 5^{ème} place avec 144 médailles

Pour les professionnels, le Salon de l'agriculture est une opportunité unique de présenter leurs produits et animaux favoris au Concours général agricole. Dans la catégorie « produits », la Bretagne a ainsi remporté 144 médailles, la plaçant à la 5^{ème} place du classement des régions françaises. Voici quelques résultats à retenir sur la circonscription : tandis que les éleveurs de bovins que sont l'EARL Robin-Picard de Caro, le GAEC de l'Épinay de Guer et Cyril Robin, de Forges-de-Lanouée montent sur le podium dans leur catégories respectives ; Evelyne Baril, bouchère-charcutière à Guiliers décroche la médaille de bronze du concours de boucherie-étal inter-régions. La brasserie Lancelot de Val d'Oust et la brasserie Roy de Malestroit, quant à elles, sont primées pour la qualité de leurs bières. [En savoir plus.](#)



Les lycéens de La Touche participaient eux aussi à un concours agricole



Initiatives de la Circonscription



Ploërmel. Trois étudiants du lycée La Touche à Ploërmel ont initié l'organisation d'une table ronde, dont l'un des invités était Jean Jouzel, paléoclimatologue et ancien vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Objectif : sensibiliser le monde agricole sur le dérèglement climatique. Comment donc s'adapter au changement à venir ? "L'adaptation peut notamment se faire au niveau de l'énergie, en s'éloignant des énergies fossiles. Des opportunités s'offrent aux agriculteurs, avec la méthanisation, l'exploitation de la biomasse. Mais cela commence par accepter la réalité présentée par le monde scientifique...". [Lire l'article.](#)

Guer. Le nom du centre social du pays de Guer, Ti'Mozaïk, parle de lui-même : cette association est une véritable mosaïque d'actions et d'acteurs. Elle fait interagir 26 membres élus à son conseil d'administration, environ 25 personnes salariées (à temps pleins, temps partiels, en apprentissage, contrats saisonniers) et 80 bénévoles au service de plus de 700 adhérents. La structure est, pour son cadre associatif, présidée par Vincent Grenouilleau. Il travaille en collaboration étroite avec la directrice, Estelle Cléro. Ensemble, et avec toutes les parties prenantes de cette grande aventure humaine, ils œuvrent pour « faire société » dans et au service du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté. [Tout lire.](#)



Portrait du mois

Clément Priol, champion de gouren : « l'ouverture au monde par le sport »

Clément Priol est champion de gouren, sport qu'il pratique depuis ses 7 ans. À 27 ans, professeur d'anglais dans les collèges privés de Josselin et de Mauron, il continue de vivre sa passion en s'impliquant bénévolement et en le faisant découvrir aux élèves volontaires de son établissement josselinais. Le gouren est pour lui bien plus qu'un sport : ce sont des valeurs et savoir-être qu'il a à cœur d'incarner et de partager.

Le gouren, c'est-à-dire la lutte bretonne, est une discipline méconnue, bien qu'elle soit typique et traditionnelle de la Bretagne. « J'ai passé mon enfance à expliquer ce qu'était le gouren et je le fais chaque fois que je rencontre une nouvelle personne et que je parle sport ou passion », confirme Clément Priol. "C'est un sport de lutte dont l'objectif est de faire chuter l'adversaire sur le dos avec des



Photo de Jean-Paul Menou.

prises des bras ou des jambes. Le fait qu'il chute sur le dos, et plus précisément qu'il pose le dos au sol avant toute autre partie de son corps, fait la particularité du gouren. L'adversaire est soulevé de terre et s'envole dans les airs : c'est à la fois très physique et très esthétique." Il implique également un vocabulaire en langue bretonne : « Le lien à la culture bretonne est très fort. » Les tournois de gouren, notamment ceux qui ont lieu en été, se déroulent en extérieur, sur de la

sciure de bois, ce qui valorise encore plus les mouvements. Ils s'organisent dans de grandes fêtes animées par des bagadoù, des danseurs bretons et des artisans locaux.

Le gouren compte environ 1500 licenciés et chaque lutteur peut s'entraîner partout en Bretagne. « Arrivé à Josselin en 2022, je me suis affilié au club de Vannes où je m'entraîne et où j'enseigne, tout en restant dans mon club d'origine à Guipavas. Je propose des cours à mes élèves du collège de Josselin, sur la base du volontariat, pour le plaisir de faire découvrir mon sport et ma passion. » Le comité de gouren du Morbihan a pour projet de créer un club à Ploërmel dans les années à venir... Le gouren est pour Clément plus qu'un sport et plus qu'une passion. Il est une manière d'être et de vivre...

[Lire l'intégralité de l'article.](#)

